

# Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | SEPTEMBRE 2023

C'est la rentrée !



[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

**Mozé**  
sur  
**louet**

# Compte rendu

## Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 4 juillet 2023

Étaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M. DAGUIN, Mme GODINEAU, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BÉZIE, FREMY, MOUKADEME, PAULT, SÉCHET, MM. CUVELIER, PEILLOIN et QUILEZ • Absent(e)s excusé(e)s : M ROUSSEL qui donne procuration à Mme BEZIE et M MEUNIER qui donne procuration à Mme FREMY • Secrétaire de séance : M. DAGUIN.

En préambule, Mme le Maire sollicite l'autorisation d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Budget 2023 – Décision modificative n° 3

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

### BUDGET 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Quelques dépenses n'ont pas été prévues au budget, il convient de les inscrire comme suit :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement
c/2051-092 Nom domaine site internet	+ 705 €	c/10222 FCTVA + 1 000 €
c/2051-095 Antivirus école publique	+ 120 €	
c/2051-080 Antivirus mairie	+ 175 €	

### DCM 2023-35 Budget Commune – Décision modificative n°3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la décision modificative proposée.

### BUDGET LOTISSEMENT DE LA TOUCHE

Lors de sa séance du 7 décembre 2021, le Conseil Municipal avait décidé la création du lotissement de La Touche ainsi que celle du budget correspondant. A ce jour, l'opération n'a pas débuté et aucun budget n'a été voté. Cependant, le budget ayant été créé, le Trésor Public sollicite la transmission du budget primitif, à l'instar des autres budgets communaux.

En 2022, le Trésor Public avait accepté d'attendre le démarrage de l'opération. Cette année, il sollicite le vote du budget ou, à défaut, la clôture de ce dernier.

Devant l'opposition des riverains de voir se réaliser une urbanisation sur ce secteur, il est convenu d'abandonner ce projet.

### DCM 2023-36 Budget Commune – Décision modificative n°3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la clôture du budget du lotissement de La Touche.

### COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET LOTISSEMENT DE LA TOUCHE

Dans la perspective de la clôture du budget, il est proposé au Conseil Municipal de voter le compte de gestion 2022 du Budget « Lotissement de la Touche ».

### DCM 2023-37 Vote du Compte de gestion 2022 du budget Lotissement de La Touche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le compte de gestion 2022.

### INVENTAIRE DES CHEMINS RURAUX COMMUNAUX - CONVENTIONNEMENT

Les chemins ruraux appartiennent aux communes, sont affectés à l'usage du public et font ainsi partie intégrante du patrimoine communal. Le recensement des chemins ruraux est une étape primordiale vers la connaissance et la valorisation de ces espaces identitaires de la commune.

Porté par la Fédération régionale des chasseurs des Pays de Loire et le Comité Régional de la randonnée pédestre des Pays de Loire, ce projet est intégré dans la démarche nationale EKOSENTIA.

Une convention est à établir entre la commune, la Fédération Régionale des Chasseurs et le Comité régional des randonneurs afin d'obtenir un accompagnement technique à la réalisation du projet d'inventaire des chemins ruraux par des bénévoles de la commune.

L'objectif est de faire un inventaire faune/flore pour savoir quels chemins sont à conserver et rouvrir le cas échéant. Le tout est pris en charge par la Fédération de Chasse.

Il y aura une vigilance à apporter sur des chemins dont les particuliers pensent qu'ils sont propriétaires. Une réunion publique sera peut-être à prévoir afin de prévenir la population de ces visites par des bénévoles. L'idée est de voir si des chemins sont à remettre en usage (bouclage avec d'autres chemins existants) ou de sanctuariser (cas d'espèces protégées...).

### DCM 2023-38 Inventaire des chemins ruraux communaux - conventionnement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la convention proposée et désigne Mme SECHET Noémie, élue référente du projet.

### SYNDICAT 3R D'ANJOU – PROCEDURE GESTION DEPOTS SAUVAGES

Afin de poser un cadre légal et d'harmoniser la gestion des dépôts sauvages, le syndicat 3R d'Anjou propose une procédure à valider par les communes membres.

Procédure :

- 1 – Etablissement d'un rapport de constatation d'un dépôt sauvage (par un agent ou un élu)
- 2 – Rédaction d'un Procès-Verbal (uniquement par le Maire ou les adjoints, ayant la qualité d'Officier de police judiciaire) avec application d'un tarif « infraction »
- 3 – Envoi d'un courrier en recommandé à l'administré identifié responsable de l'infraction

Une communication devra être faite dans le Petit Mozéen et il serait intéressant que le Syndicat nous propose aussi un support de communication.

### DCM 2023-39 Procédure gestion des déchets sauvages

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la procédure proposée destinée à lutter contre les déchets sauvages ainsi que la grille tarifaire en cas d'infraction.

### SERVICES ENFANCE JEUNESSE REGLEMENT INTERIEUR

La commission Enfance Jeunesse présente une proposition de modification du règlement intérieur des services enfance jeunesse de la Commune. Sont notées particulièrement l'obligation du PAI (projet d'accueil individualisé) en cas d'allergie et la diminution du délai d'annulation des repas, ramené à 10 jours.

### DCM 2023-40 Règlement intérieur des services enfance jeunesse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les règlements intérieurs Services périscolaires et Accueil de loisirs 2024.

### SERVICES ENFANCE JEUNESSE – TARIFS 2023-2024

La commission Enfance Jeunesse présente deux propositions de revalorisation des tarifs 2022-2023 :

- 1<sup>ère</sup> proposition : augmentation de 2% des tarifs des accueils et augmentation de 5.9% des tarifs restauration
- 2<sup>ème</sup> proposition : augmentation de 3 % des tarifs des accueils et augmentation de 4 % des tarifs restauration

Un échange s'ensuit :

- Tarifs actuels nécessitent d'être augmentés en fonction de l'inflation de 5.9% cette année. Le cout denrée a augmenté de 0.30€ par repas, auquel il faut ajouter les coûts des agents et les coûts de l'énergie.

- Le point d'indice fonctionnaire va augmenter de 1.5% en juillet 2023.

- Loi égalim objectifs : 50% des approvisionnements dont 20% en bio,

### DCM 2023-41 Tarifs 2023-2024 des services enfance jeunesse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par douze voix pour la proposition 1, deux voix pour la proposition 2 et une abstention, décide une augmentation des tarifs enfance jeunesse 2023-24.

### ECHANGE AUTOUR DU PLUI

La CC Loire Layon Aubance propose aux conseils municipaux d'échanger sur le sujet du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal).

### DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- Décision n° 2023-07 du 03.02.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AA45 située(s) « 6, square du Moulin »
- Décision n° 2023-08 du 20.03.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AA10 située(s) « 2, rue de la Croix blanche »
- Décision n° 2023-09 du 20.03.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AB162 située(s) « 6, rue de la Coulée »
- Décision n° 2023-10 du 26.05.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AA128 située(s) « rue de la Croix blanche »
- Décision n° 2023-11 du 26.05.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC70 située(s) « 5, rue de la Mairie »
- Décision n° 2023-12 du 19.06.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) B1894 et 1952 située(s) « Les Riffières »

### QUESTIONS DIVERSES

- Campagne de restauration des mares 2023 menées par le Syndicat Layon Aubance Louets et l'association EDEN : 2 mares sont concernées sur le domaine public, situées « Fontaine du Mont » et « La Roullière ».
- Organisation d'un point de collecte pour les vêtements par le Syndicat 3R d'Anjou.
- Dépôt de terre anonyme près de la Chapelle Montjoie
- Basket : suite au dommage causé sur le panneau de basket par le club et au vu de la responsabilité de ce dernier, le Conseil Municipal décide de mettre la dépense à la charge du club.
- Astreinte : un document a été réalisé, comportant toutes les explications concernant les salles (emplacement des compteurs notamment) et les numéros d'astreinte y compris de la CCLLA.
- Un groupe de parents d'élèves des deux écoles prépare un évènement en lien avec les JO 2024 pour mai - juin 2024 avec une course du type Denéenne. L'idée est de proposer un village de sport lors de cet évènement. Des parcours de plusieurs distances pourront être créés.
- M Cuvelier souhaitait savoir, auprès de nos services, où en était le dossier de subvention par rapport au projet d'installation d'une structure multisport autour de l'étang des Ganaudières. Un point doit être fait entre les services et M Cuvelier pour vérifier l'état d'avancement du dossier pour le relancer si nécessaire.

Fait à Mozé-sur-Louet, le 6 juillet 2023

Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE

# Lutte contre les dépôts sauvages et le non-respect du règlement

## du service d'enlèvement des ordures ménagères

Devant l'augmentation du nombre d'incivilités et la recrudescence des dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés, la commune de Mozé-sur-Louet, avec le concours du 3R d'Anjou, a décidé la mise en œuvre d'une procédure de lutte contre ces dépôts sauvages et le non-respect du règlement du service d'enlèvement des ordures ménagères.

Ainsi, lors du Conseil Municipal de juillet dernier, il a été décidé d'instaurer :

- des forfaits d'interventions pour le constat et l'enlèvement des dépôts sauvages, auxquels s'ajouteront les coûts réels sur facture pour le traitement et le nettoyage de ces dépôts de toutes natures ;
- une redevance pour les poubelles non rentrées en dehors des heures de collecte.

Ces forfaits d'intervention seront appliqués pour toute infraction constatée sur le domaine public communal par les élus et/ou agents de la commune ou communauté de communes. Ils s'ajouteront, en cas de procédure pénale, aux montants des amendes prévues par les textes en vigueur.

### Grille tarifaire fixée

La grille tarifaire suivante pour la fixation des redevances et frais d'intervention afférents sera appliquée.

Type de déchet	Montant
Dépôts sauvages	
Sacs poubelles abandonnés NB : Cette redevance comprend le déplacement des agents, la gestion des déchets par la municipalité suivant les services des 3RD'Anjou et la gestion administrative du dossier. Dans le cas de déchets spécifiques de par leurs natures ou quantités qui nécessiteraient l'intervention d'une société spécialisée, ces coûts dédiés seraient répercutés au réel en complément du forfait ci-contre .	60 €/sac
Déchets vrac (calcul au volume)	150 € par 0,5 m <sup>3</sup>
Récidive	Tarifs doublés
Non-respect du règlement de service	
Poubelle non rentrée en dehors des heures de collecte	35 €/poubelle

### Fonctionnement de la procédure

Ces forfaits d'intervention seront facturés aux auteurs des incivilités qui auront pu être identifiés. A défaut de règlement du titre de recette dans les 40 jours, une majoration calculée sur le taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée par le Trésor Public.

Lorsqu'une infraction sera constatée, l'auteur identifié recevra un courrier avec accusé de réception du Maire. Celui-ci l'informera des dispositions concernant la gestion légale de ses déchets et des suites engagées par la commune pour faire cesser l'infraction. Sera également précisée la somme due par l'auteur suite à l'intervention de la collectivité.

Nous invitons l'ensemble des citoyens à appliquer le règlement du service d'enlèvement des ordures ménagères mis en œuvre par le syndicat 3R d'Anjou et à signaler tout dépôt sauvage de déchets ménagers et assimilés constaté sur le territoire communal. La gestion des déchets est l'affaire de tous.

## CCAS, à vos agendas !

Comme chaque année, le CCAS organise le repas des aînés prévu pour cette année, le Mercredi 25 Octobre.

Ce repas est offert pour les personnes de plus de 70 ans, les personnes au-delà de 62 ans sont également invitées avec une petite participation financière

Vous recevrez prochainement une invitation avec votre réponse en retour.

Si vous avez été oublié, nous nous en excusons, n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Sécurisation de l'église

Pour des raisons de sécurité (chutes de pierres) il a été mis des barrières sur le côté de l'église pour une durée indéterminée.

Pour évaluer l'évolution sur la maçonnerie (fissures et chutes de pierres) il nous est conseillé d'installer des jauges graduées sur une durée minimale d'une année :

- Si aucune évolution n'est constatée une éventuelle restauration pourra être programmée.
- Si des mouvements sont constatés, une étude géotechnique des fondations et du sol devra être faite.

Suite à une étude de la charpente, des travaux de renforcement devront être réalisés.

# Des animations sur le thème de la nature

## en ce mois de juin dernier

**S**amedi 10 juin et samedi 17 juin, dans le cadre des animations organisées par la commission intergénérationnelle « Animons Mozé ! », des mozéens ont participé à des activités :

### Samedi 10 juin

Sortie au parc de Maulévrier : une vingtaine de personnes se sont promenées dans les 29 hectares du plus vaste jardin japonais d'Europe. La visite s'est terminée dans le boutique du parc et par le partage du pot de l'amitié.

### Samedi 17 juin

Une quinzaine de mozéens a découvert, dans le jardin de la résidence autonomie, les techniques de jardinage. Pour l'occasion, un jardinier professionnel est venu proposer des ateliers : technique de jardinage, plantation, comment utiliser un composteur, comment fabriquer du sirop avec les plantes du jardin. Ce moment convivial s'est terminé avec le partage d'un apéritif.



# Retour sur les animations enfance-jeunesse

## un été bien riche



**L'**été a débuté pour les enfants et adolescents avec deux séjours pour la jeunesse et un séjour pour l'enfance qui ont connu un franc succès avec 24 enfants par séjour.

Notre première journée a été clôturée par la veillée famille qui a permis à tous de partager un très bon moment autour de jeux sportifs.

Les adolescents restant sur site, ont pu peindre leur salle d'activité pour pouvoir la faire à leur goût, et découvrir l'art du pinceau.

Les enfants ont découvert des jeux sportifs, des trocs patates, des jeux musicaux et le plaisir de grands jeux avec pleins de défis divers et variés sans oublier le test de leurs art culinaire.

L'été s'est clôturé avec une journée à la mer pour les 7-16 ans et la visite du bioparc pour les 3-6 ans.



# Soirée Ile de la Réunion

## organisée par le Comité des Fêtes

**L**e comité des fêtes de Mozé vous convie le 21 octobre prochain pour sa traditionnelle soirée à thème, qui n'a pas eu lieu depuis 4 ans à notre grand désespoir !

On repart sur un thème chaud et sympathique que sont les îles. L'île de la Réunion sera mise en avant avec tous ses atouts : la chaleur de ses danses et la douceur du soleil en ce mois d'octobre !

Invitez vos amis et familles pour une excellente soirée !

Sur réservation (avant le 14 octobre au plus tard).

# Nouvelle saison

## pour le tennis de table



**Ça y est, le club de tennis de table de St Melaine-Mozé a repris !**

Avec près de 70 licenciés (50% de jeunes et 50% d'adultes), 2 équipes notamment en pré-région, la saison sportive s'annonce belle.

Nos 2 journées portes-ouvertes ont été un succès avec une dizaine de demandes d'inscription.

Bien que les entrainements dirigés aient commencé ce 5 septembre, les inscriptions sont toujours ouvertes à ce jour aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

Avec une licence, les entrainements dirigés « jeune » se font à la salle de

St Melaine ; quant aux adultes, ils ont la possibilité de jouer librement à St Melaine ou à Mozé (mercredi à Mozé ; mardi et vendredi à St Melaine).



Pour tous renseignements, contactez-nous auprès de [francois.lecoq9@gmail.com](mailto:francois.lecoq9@gmail.com) • 06 29 16 38 26

## Les Voix du Louet

La chorale « Les Voix du Louet » débute sa saison 2023/2024 le 29 Septembre

Les répétitions se déroulent le vendredi de 14 h à 15 h30, salle de L'Aubance

Les répétitions sont conduites par une cheffe de chœur Anne GILOURY dont le dynamisme et la bonne humeur contribuent à l'évolution des voix.

Nous recherchons de nouveaux choristes, hommes et femmes, dans toutes les voix, Soprane, Alto, Ténor et Basses. Cette chorale concerne même les débutants qui aiment chanter en groupe

La saison passée, nous avons fait un concert au Prieuré à Saint-Rémy-la-Varenne avec plusieurs chorales et souhaitons renouveler cette expérience cette saison. Nous avons également chanté dans une résidence autonomie.

**Contacts : M.F.GODINEAU : 06 78 76 24 42  
C. LATHIERE : 06 74 39 43 46**

## Le challenge DELAUNAY



Après une interruption de trois années, suite entre autres à la crise du Covid, le challenge DELAUNAY était à nouveau remis en jeu. 86 équipes étaient présentes au départ. Les premières parties ont eu lieu le 2 mai et la finale s'est déroulée le samedi 17 juin à 15 h. Elle opposait une équipe de La Fontaine de Denée (Freulon-Pasquier) à une équipe de Monplaisir du Plessis-Grammoire (Fourrier-Souchard). Après une partie très disputée, c'est l'équipe de Monplaisir du Plessis Grammoire qui l'a emporté sur le score de 12 à 9. Merci à Francisca et Didier, nos généreux donateurs ; ainsi qu'aux bénévoles ayant assuré les permanences.

**Rendez-vous en septembre pour le challenge Artisans, Commerçants, Viticulteurs. La finale aura lieu le samedi 14 octobre 2023**

## De nombreuses activités proposées par l'ASDMS

Les marcheurs de l'ASDMS se sont retrouvés autour de l'étang des Ganaudières après la dernière marche de la saison 2022-2023 pour fêter le départ de leur organisateur. En effet, après 10 années à nous mener sur les sentiers de Mozé et des communes avoisinantes, nous souhaitons le remercier vivement.

**Pour la rentrée 2023-2024, l'ASDMS Loisirs propose de nombreuses activités :**

**Le lundi** • À la salle du Coteau, de 18h00 à 18h50 : FITNESS et de 18h55 à 19h45 : STEP • Au gymnase, de 20h à 22h00 : BADMINTON pour les adultes.

**Le mardi** • À la salle du Coteau, de 10h30 à 11h30 : GYM TONIC • Au gymnase, de 18h30 à 19h30 : BADMINTON pour les enfants.

**Le mercredi, une NOUVEAUTE** • À la salle du Coteau : de 20h30 à 21h 30 : YOGA vinyasa.

**Le jeudi** • À la Place de l'église : RANDONNÉE de 9h40 à 12h15 • À la salle du Coteau, de 15h00 à 16h00 : GYM POSTURALE, de 19h45 à 20h30 : PILATE.

Les randonnées se font à Mozé ou dans les communes avoisinantes. Le rendez-vous a lieu sur le parking de l'église, puis le départ de la marche est rejoint en covoiturage. La reprise est prévue le jeudi 7 septembre.

Les reprises des activités à la salle du Coteau ou au gymnase sont prévues à partir du lundi 11 septembre.

Il est possible d'essayer toutes les activités avant de s'inscrire.

Pour tous renseignements s'adresser à Dominique Coneau : **06 81 45 81 23** ou [coneaudominique@wanadoo.fr](mailto:coneaudominique@wanadoo.fr)

# Du côté de l'École Le Petit Prince



## Fête d'école

Samedi 1<sup>er</sup> juillet, les élèves de l'école Le petit Prince ont clôturé cette année scolaire par un spectacle et ont pris beaucoup de plaisir à présenter aux familles des danses, chants et saynètes qu'ils avaient créés à partir des nombreux projets qui ont jalonné ces derniers mois d'école : travail avec des danseuses et artistes en partenariat avec Villages en scène et le Quai, acrosport, sensibilisation à l'environnement avec le concours du CPIE et à travers l'école dehors ou encore éducation à la santé et découverte des premiers gestes de secourisme.



## Liaison 6S-CP

Pendant une heure, les futurs CP sont venus découvrir la classe qu'ils occuperont l'année prochaine. Ils ont ainsi pu découvrir la méthode de lecture, faire connaissance avec leur future enseignante et se familiariser avec les locaux. Ils avaient beaucoup de questions mais sont repartis rassurés et impatients de revenir en septembre !

## Rentrée 2023

**Rendez-vous le lundi 4 septembre pour une rentrée placée sous le signe de la convivialité.** Les enfants se retrouveront autour d'un chant commun et cette année, un café des parents sera proposé par l'APE à toutes les familles.

L'année 2023-2024 s'annonce d'ores et déjà riche en projets : journée sportive, voyage scolaire, école et cinéma, savoir nager, savoir rouler, semaine sans écran, école dehors et bien d'autres encore !

## Du côté de l'APE

### Toute l'équipe de l'APE tient à adresser ses remerciements :

- Aux parents qui nous ont aidé lors de nos actions de près ou de loin (préparation des actions, tenue des stands pendant la fête de l'école, propositions d'idées nouvelles, créations...)
- Aux enseignants qui nous soutiennent tout au long de l'année et nous permettent de mener à bien nos actions grâce à notre collaboration
- A la municipalité pour l'écoute de nos besoins et démarches
- Au Comité des Fêtes pour leur disponibilité et adaptabilité
- A l'APEL du Prieuré pour leurs idées et réflexions de futurs projets communs

Sans votre aide et votre soutien, l'APE ne pourrait pas fonctionner aussi bien. Chaque année cet investissement humain nous permet d'aider les enseignants dans leurs projets pédagogiques/ matériels pour l'intérêt de nos enfants.

### Le Bureau reconduit l'aventure

Le Bureau actuel signe pour une nouvelle année. Si vous voulez commencer l'aventure « Team APE » ou vous inscrire dans une commission, (bonne ambiance assurée !). Contactez-nous par mail : [ape.lepetitprince.moze@gmail.com](mailto:ape.lepetitprince.moze@gmail.com) ou sur Messenger [www.facebook.com/apelepetitprince.moze.1](https://www.facebook.com/apelepetitprince.moze.1)

# Du côté de l'École Le Prieuré.



## Une fin d'année en apothéose au Puy du Fou pour les élèves de l'École Le Prieuré.

Mardi 4 juillet, les classes de la petite section de maternelle au CM2 de l'École Le Prieuré ont passé la journée au Puy du Fou, afin de terminer avec panache leur projet d'année sur l'étude du patrimoine !

Que ce soit une première pour beaucoup, ou une redécouverte pour d'autres, tous ont été subjugués par les spectacles et animations auxquels ils ont pu assister. Ils ont beaucoup marché et aussi attendu très patiemment l'ouverture des portes de chaque spectacle...mais leur patience a été à chaque fois récompensée !

Le Bal des Oiseaux Fantômes, le Mousquetaire de Richelieu, les Vikings, le Secret de la Lance ont suscité autant d'émotions que d'ébahissements chez les petits que chez les grands.

Difficile de nommer un spectacle préféré, tous ayant leur part propre de spectaculaire, de féérique, de poétique. Un commentaire est cependant unanime : « C'est quand qu'on y retourne ? » A cette question, certains de leurs parents ont déjà retenu une date sur leur agenda afin de revivre avec eux ces grands moments !

Le Bal des Oiseaux Fantômes, le Mousquetaire de Richelieu, les Vikings, le Secret de la Lance ont suscité autant d'émotions que d'ébahissements chez les petits que chez les grands.

Difficile de nommer un spectacle préféré, tous ayant leur part propre de spectaculaire, de féérique, de poétique. Un commentaire est cependant unanime : « C'est quand qu'on y retourne ? » A cette question, certains de leurs parents ont déjà retenu une date sur leur agenda afin de revivre avec eux ces grands moments !

## Les CM ont visité la carrière TPPL.



Lundi 3 juillet, les élèves de la classe de CM ont terminé leur découverte du patrimoine local par la visite de la carrière TPPL. Accueillis par le directeur du site, Monsieur Mazzardi, ils ont pu appréhender l'historique ainsi que les différentes activités de la carrière grâce à une courte vidéo. Ils ont ainsi découvert la présence des granulats dans leur quotidien et dans les infrastructures. Les enfants se sont ensuite rendus

au sein même de la carrière en ayant bien sûr revêtu un casque de chantier !

Avec un mélange de fascination et d'excitation, les CM sont montés à tour de rôle au volant d'un énorme camion de chantier. Puis est arrivé le moment tant attendu de la visite : le tir de mines ! Les sirènes ont d'abord retenti pour lancer l'alerte. Puis à 11H00 très précises, une explosion a retenti. Subjugués, les enfants ont poussé un cri d'émerveillement ! Au même moment, leurs camarades restés dans les classes ont dit avoir ressenti les vibrations !

Les enfants de l'École Le Prieuré sont revenus enchantés de leur visite et beaucoup d'entre eux ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne manqueraient pas de revenir !

## Des élèves totalement investis dans la préparation de la kermesse !

Des élèves volontaires ont pris sur leur temps personnel afin de s'investir pleinement dans les préparatifs des festivités de fin d'année. En effet, certains ont souhaité participer à l'élaboration du fil rouge du spectacle afin de faire le lien entre les différentes danses, tandis que d'autres ont fait le choix de s'occuper des décors ! Une vraie réussite grâce à ces petites mains qui ont offert un très beau spectacle à leurs familles !

## La traditionnelle fête des CM2 avant de se quitter pour la 6<sup>ème</sup> !



Afin de tourner la page sur la première partie de leur enfance passée à l'école Le Prieuré, les CM2 ont fêté leur départ le vendredi après-midi des vacances. Ils ont en effet préparé le rituel « goûter dansant ». Certains ont eu du mal à cacher leur émotion en essayant discrètement une larme tandis que d'autres déclareront :

« C'était bien le primaire mais on a quand même hâte d'aller au collège ! »

Nous leur souhaitons, en tout cas, une bonne entrée en 6<sup>ème</sup> ainsi qu'une belle réussite dans la suite de leurs études !



## Du côté de l'APEL

### La kermesse

le dimanche 2 juillet, les enfants nous ont proposé un magnifique spectacle sur le thème du patrimoine et des différentes activités découvertes cette année. A

la suite du spectacle, les familles se sont dirigées vers l'étang où la commission kermesse les attendait dans un décor médiéval. Une fois l'apéro et le repas faits, les petits et grands ont pu profiter des différents stands de jeux proposés. Cette journée fut une belle réussite !

### Le pique-nique

Vendredi 7 juillet, nous nous sommes retrouvés dans la cour de l'école pour le traditionnel pique-nique de fin d'année.

### Le pot de rentrée

Nous inviterons les familles à venir se rencontrer autour d'un verre et d'une planche apéro le vendredi 8 septembre.

# Mémento

## Médecins

**Dr ROUX - Dr BONNETBLANC**

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Pharmacie

**Mme Annabelle COINTEREAU**

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

## Dentistes

**Dr Elise CHOUKROUN**

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

## Masseurs-Kinésithérapeutes

**M. Philippe BOURDEAU**

**M. Fabrice MENANTEAU**

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

## Osthéopathe

**Axel ZMANY**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

## Infirmières D.E.

**Mme Marie-Line MANCEAU**

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale : aide au maintien à domicile, suivi des traitements et des plaies... Permanences sans rendez-vous le matin : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h00 à 7h30.

## Assistante sociale Régime général

**Mme NUYS**

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

## Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

## MSA

**Mme GUERINET**

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

## Taxis

**TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann**

Tél. 06 45 79 47 17

**MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif**

Tél. 06 58 62 38 45

## Serrurerie

**Guillaume MARIE**

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

## Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

[bibliotheque@mosesurlouet.fr](mailto:bibliotheque@mosesurlouet.fr)

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

## Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Nicolas Pasquito

Tél. 06 87 91 76 07

## Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

## Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

## Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

# Agenda

## Entraide Numérique

**Mardi 12 septembre**

**Mardi 26 septembre**

**Mardi 10 octobre**

Salle de l'Aubance à Mozé-sur-Louet  
de 9h30 à 11h30

## Le Challenge Seniors

**Vendredi 6 octobre**

de 9h à 16h à la Salle du Coteau.  
Venez vous tester sur 6 activités  
surprises et innovantes. Collation,  
repas et gouter offerts. 5 €/pers.  
Inscriptions auprès du CCAS de  
Rocheport-sur-Loire au 02 41 78 75 17.

## Le Jardin de la Croissance

**Samedi 7 et dimanche 8 octobre**

Journée de travail sur le jardin.  
RDV à 10h.

**Mardi 17 octobre**

Réunion ouverte à tous.  
20h à la Mairie.

Si vous souhaitez plus de  
renseignements, contactez-nous à :  
[jardinpartage@mosesurlouet.fr](mailto:jardinpartage@mosesurlouet.fr)

## Soirée Ile de la Réunion

**Samedi 21 octobre**

organisée par le Comité des Fêtes.  
Invitez vos amis et familles pour  
une excellente soirée ! Sur réservation  
(avant le 14 octobre)

## SAVE THE DATE

### Festival Arts d'Hiver

**Du 17 au 18 novembre 2023**



## On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse :  
[communication@mosesurlouet.fr](mailto:communication@mosesurlouet.fr) avant le 10 de chaque mois, pour une  
distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).